Liste des délibérations du Conseil Municipal du 25 juillet 2025

Date de

samedi 19 juillet 2025

Date et heure de

25 Juillet 2025 à 18h30

séance Heure de levée

convocation

Heure de levée de la séance

Jeannick COLIBERT qui a donné pouvoir à Chantal MEURICE

Mickaël GRAND qui a donné pouvoir à Cécile GALLIEN

Pouvoir

Marielle HILAIRE qui a donné pouvoir à Daniel POMMIER

Mélodie ODOUL qui a donné pouvoir à Edith DELABRE (délibérations de 1 à 3)

	Melodie ODOOL qui a doille pouvo	ir a Edith DELABRE (deliberations de 1 à 3)	
N°1	Approbation PV CM 19/06/2025	Approbation PV CM 19/06/2025	
N°2.1	DIA AH 417, 418	Ne pas préempter	Unanimité
N°2.2	DIA AH 789	Ne pas préempter	Unanimité
N°2.3	DIA AE 152, 156	Ne pas préempter	Unanimité
N°2.4	DIA AH 373		Reporté
N°2.5	DIA AE 461	Ne pas préempter	Unanimité
N°2.5	DIA AH 178	Ne pas préempter	Unanimité
N°2.6	DIA AX 330, 333	Ne pas préempter	Unanimité
N°3	Concession d'aménagement de Revitalisation Habitat Insalubre multisites à la SPL du Puy-enVelay	* Confie la concession d'aménagement de RHI multisites Claude Bernard et Traversière à la SPL du Velay * Autorise Madame le Maire à signer le traité de concession d'aménagement joint à la présente délibération * Autorise Madame le Maire à solliciter l'ANAH en vue d'un transfert de la subvention RHI multisites acquise à la commune pour un montant de 922 587€ à son aménageur SPL du Velay qui fera sienne de la gestion de la trésorerie de l'opération de RHI multisites en dépenses et en recettes * Autorise l'aménageur à solliciter toutes subventions et à percevoir les subventions ANAH et Communauté d'Agglomération identifiées pour cette opération * Autorise l'aménageur à acquerir le foncier nécessaire à l'opération d'aménagement par tout moyen * Autorise Madame le Maire à prendre toutes les dispositions permettant la mise en oeuvre de cette opération	Unanimité
N°4.1	Modification de la délibération demande d'acquisition d'une partie d'un bien de section Eyravas pour erreur matérielle	La dénomination cadastralle est bien en H 821 et non la H 874 (erronée)	Unanimité

N°4.2	Bien de section des habitants d'Eyravas: cession d'une partie de la parcelle H 874	* Prend bonne note du résultat favorable de la consultation des électeurs de la section d'Eyravas, pour la cession d'une partie de laparcelle H 874 pour l'installation d'un système d'assainissement individuel * Décide la vente de cette partie de la parcelle à Madame Nathalie TRESCARTES au prix de 10 euros du m2 * Dit que la surface exacte de la parcelle (environ 45m2) sera définie par un document d'arpentage établi par un géomètre, qui sera pris en charge par les acquéreurs * Précise que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur	Unanimité (Edith DELABRE ne prend pas part au vote)
N°5	Vente d'un bien communal: maison et terrain sis 29 avenue Claude Bernard à Vorey, parcelles AH 285 et 331	* Décide l'aliénation de l'immeuble sis au 29 avenue Claude Bernard, parcelles AH 285 et AH 331 * Dit que les clauses du cahier des charges sont satisfaisantes, et s'accorde la possibilité de poursuivre la réalisation de la cession * Approuve le cahier des charges et notamment le prix qu'il y prévoit * Autorise Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun	Unanimité
N°6	Convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de retenir une plate-forme de dématérialisation des marchés publics	* La proposition d'adhésion au groupement de commandes coordonné par le Centre de Gestion est acceptée * Le conseil autorise la Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes, à conclure tout acte en découlant et à engager les frais relatifs * La Maire a délégation pour résilier (si besoin est) la convention selon les conditions qu'elle renferme	Unanimité
N°7	Demande de financement pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux Modification DETR 2025	* Approuve le nouveau projet de pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments de la mairie et de la salle polyvalente-pôle santé suivant les nouvelles surfaces et les nouvelles puissances * Valide la modification du plan de financement et celle du dossier DETR 2025 pour la commune de Vorey pour le projet de mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits de la mairie et de la salle polyvalente	Unanimité
N°8	Cantine scolaire: tarifs 2025-2026	* Fixe le tarif à 3.30€ pour un enfant (tarif doublé en cas d'inscription hors délai) et 6.60€ pour un adulte	Unanimité
N°9.1	Tarifs billeterie de la saison culturelle 2025-2026 à l'Embarcadère	* Valide les tarifs de la saison 2025-2026	Unanimité
N°9.2	Tarifs 2025-2026: location de l'Embarcadère et de son matériel	* Reconduit les tarifs présentés pour la location de l'Embarcadère et de son matériel pour la saison 2025-2026 (jusqu'au 31 août)	Unanimité
N°10.1	Reconduction d'un emploi permanent agent contractuel de droit public (cantine scolaire) avec revalorisation de l'indice de rémunération	* Décide le renouvellement du contrat (21h30 hebdomadaire annualisées) susvisé avec l'attribution d'un indice de rémunération compris entre l'indice majoré minimum 367 et l'indice majoré maximum 387 * D'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget	Unanimité
N°10.2	Reconduction d'un emploi permanent agent contractuel de droit public (école et ménage) avec revalorisation de l'indice de rémunération	* Décide le renouvellement du contrat (28h30 hebdomadaire annualisées) susvisé avec l'attribution d'un indice de rémunération compris entre l'indice majoré minimum 367 et l'indice majoré maximum 387 * D'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget	Unanimité

N°10.3	Reconduction d'un emploi permanent agent contractuel de droit public (école, ménage, accueil) avec revalorisation de l'indice de rémunération	* Décide le renouvellement du contrat (33h30 hebdomadaire annualisées) susvisé avec l'attribution d'un indice de rémunération compris entre l'indice majoré minimum 367 et l'indice majoré maximum 387 * D'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget	Unanimité
N°11	Participation aux frais de scolarisation dans une Unité d'Enseignement Maternelles Austisme (UEMA) pour les enfants résidant à Vorey-sur-Arzon	* De participer aux frais de scolarité de cet enfant accueilli en classe UEMA à Espaly-Saint-Marcel * D'autoriser Madame la Maire à engager la dépense de 2 025.77 euros	Unanimité
N°12	Subvention 2025 à l'association AS Emblavez Vorey	D'accorder une subvention d'un montant de 6 000 euros à l'association ASEV	Unanimité (Gilles COLLANGE et Grégory NOËL ne prennent pas part au vote)
N°13.1	Renouvellement bail avec le Mag'Arzon	* De reconduire le bail de l'association le Mag'Arzon jusqu'au 31 décembre 2025 aux conditions évoquées * D'autoriser Madame le Maire à signer la convention à titre précaire	Unanimité 1 abstention
N°13.2	Mise à disposition du local situé Rue Pierre Favier pour l'atelier citoyen de réparation	* De reconduire la mise à disposition à titre gratuit de ces espaces communaux, à l'association qui	Unanimité
N°14	Avenant pour prolongation de la convention d'usage précaire d'un commerce + d'un logement sis rue Louis Jouvet	* Autorise la prolongation de la convention d'usage précaire pour le local à usage professionnel jusqu'au 22 août 2026 * Autorise la prolongation de la convention d'usage précaire pour le local à usage d'habitation jusqu'au 16 août 2026 * Autorise Madame la Maire à signer l'avenant ainsi que tout document afférent à ce dossier	Unanimité